

## éditorial



**Allez, Mr RENAUDIN, pour récompenser les salariés du  
Groupe AG2R-ISICA-PREALLIANCE de leur travail,  
2 petits billets !**



## sommaire

### éditorial

Les salariés ont dépassé le niveau petite maternelle! - Après OSCAR, CLARA  
Juste une mise au point - Ringard, vous avez dit ringard !  
Y'a plus de sous ?

p1  
p2  
p3  
p4

## Oui, les salariés d'AG2R ont dépassé le niveau petite maternelle !

On pourrait pourtant en douter à voir le contenu du document présenté lors des réunions de formation préparatoires aux audits de qualité.

Une partie de ces réunions est consacrée au "comportement en audit".

Voilà quelques uns des conseils (pour ne pas dire consignes) donnés :

- "se rendre disponible le temps de l'audit"
- "lorsqu'un écart est mis en évidence, défendre son point de vue, mais savoir s'arrêter"
- "orienter l'auditeur vers la personne la plus compétente pour répondre à la question"
- "ne pas hésiter à faire répéter l'auditeur si une question n'est pas comprise"
- "ne pas remettre en cause la société ou ses collègues"
- "ne pas contredire les explications des collègues, ne pas leur couper la parole"
- "il faut se taire quand l'auditeur parle"
- "il faut se taire quand l'auditeur émet une opinion"

et le meilleur pour la fin

"l'humour est autorisé, le persiflage non". !!!

\*\*\*\*\*

Pouvoir d'achat :  
de bonnes nouvelles



EN 2011, LE JETON DE CADDIE  
RESTERA À 1€ DANS LA  
PLUPART DES GRANDES SURFACES

## Après OSCAR, CLARA : de bien jolis prénoms pour nous mettre sous surveillance !

Ce point a été mis à l'ordre du jour du CHS-CT de juin 2011. De fait, il s'agissait d'une simple présentation générale, sans démonstration précise du logiciel.

Cet outil déjà utilisé à Prémalliance, devait être étendu à tous, car il est plus complet et plus performant que le CRA. (En réalité il n'était utilisé que pour les prestations santé à Prémalliance mais sera développé par AG2R pour les autres activités)

L'objectif de CLARA est de connaître en permanence le niveau des stocks, par service ou au national, le délai moyen de traitement, la date la plus ancienne du stock et le nombre de salariés nécessaire pour résorber le stock.

La DRH précise que CLARA est avant tout un outil de reporting.

Or, lors de présentations détaillées dans des réunions DP, les élus ont pu constater que l'outil va beaucoup plus loin que ce qui avait été indiqué en CHS-CT.

Il s'avère que cet outil gère non seulement les stocks et les flux (date la plus ancienne), mais :

- **il sert à calculer individuellement et nominativement le temps réel passé acte par acte**
- **chaque acte a un référentiel fixé au préalable**
- **le planning de chaque utilisateur comportera le nombre d'actes à l'heure pour une tâche définie à effectuer**
- **si l'objectif n'est pas atteint ⇒ ALERTE ROUGE**

Le CHSCT de septembre dernier a demandé le report de la mise en place de CLARA tant qu'il n'aura pas été préalablement informé et consulté correctement, en se référant au fait que les réponses apportées lors du CHS-CT de juin 2011 ne sont pas conformes aux présentations qui ont été faites ensuite à certains DP.

Même objection faite par les élus lors du Comité d'Entreprise du 27 septembre.

La Direction a finalement décidé de surseoir à la mise en application de CLARA et a repoussé les consultations des instances représentatives du personnel aux réunions de Décembre.

### Juste une mise au point !

En juillet 2011, une organisation syndicale lors d'une réunion paritaire interpellait la Direction pour l'inciter à embaucher à la DRH.

Octobre 2011 : bien entendu, aucune embauche à la DRH n'a eu lieu, mais ce service n'aurait-il pas sous-traité une partie de ses fonctions à un des syndicats du Groupe ?

En effet, la CFDT a édité (à ses frais sûrement) un guide de nos accords.

Cet opportunisme pose question étant entendu qu'il ne s'agit ni plus ni moins que de s'approprier (et ce n'est probablement pas un hasard que cela se fasse en période électorale...) tout ce qui existe dans le Groupe (même les accords qu'elle n'a pas signés).

### **Or, tous les accords à AG2R-PREMALLIANCE ont été négociés avec tous les syndicats !!!**

Ce que la CFDT, par contre, ne dit pas, c'est qu'elle est pour la fusion de l'ARRCO et de l'AGIRC et la transformation du régime de base de la Sécurité Sociale en régime par points.

Avec, bien entendu, des conséquences :

- sur nos emplois, car à terme cela permettrait la fusion des régimes de base et complémentaires et la sortie des activités retraite des groupes de protection sociale pour ne laisser qu'une activité concurrentielle ... donc exit la Convention Collective des caisses de retraite et bienvenue à la Convention Collective de l'assurance.

- sur les retraites de tous les salariés, en ne calculant plus entre autre, la retraite sur les 25 meilleures années mais sur la période complète, ce qui entraînerait des baisses de retraite pouvant aller jusqu'à 35%

- sur le principe même de la retraite par répartition, en laissant par la mise en oeuvre d'un régime unique, la place à la retraite par capitalisation.

**Pour FO le rôle d'une organisation syndicale ce n'est pas d'accompagner mais bien de revendiquer et de défendre les salariés !**

### Ringard, vous avez dit ringard !!!

*"La préoccupation du client doit être primordiale, autant en gestion qu'en commercial, car le groupe AG2R ne continuera à exister que par ses Clients et leur fidélisation, d'où un souci permanent de qualité.*

*Par ailleurs, la concurrence oblige aussi à faire des gains de productivité, ce qui implique de trouver des marges de souplesse dans l'organisation pour mieux articuler les variations de flux".*

Il s'agit de la reproduction exacte d'un extrait d'un dossier appelé (déjà!) "Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences", remis à la Commission Emploi et Formation du Comité d'Entreprise AG2R le ... 20 juin 1994 !

(Nous tenons, bien entendu, à votre disposition le dit document, en nous excusant par avance de sa qualité de conservation).

Chacun peut se rendre compte qu'en 18 ans, ni le discours, ni les intentions de la Direction n'ont changé.

Et la Direction d'AG2R-PREMALLIANCE, et les employeurs en général, osent traiter les organisations syndicales, et FO en particulier, de passésistes !!!

La seule différence entre le 20 juin 1994 et aujourd'hui est que, depuis, des organisations syndicales réclament, à cor et à cris, des négociations sur la "Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences" ... A AG2R-PREMALLIANCE, comme au niveau de notre branche professionnelle.

Alors que des organisations syndicales se préoccupent « de la bonne gestion de l'entreprise », pour FO, **notre préoccupation demeure constante : LA DEFENSE DES INTERETS DES SALARIES.**

## Y'a plus de sous ?

Séminaire MDE 14 et 15 juin 2011	
<b>Pullman Cannes Mandelieu</b> 605, Avenue du Général de Gaulle 06210 Mandelieu-la-Napoule tél. : 04 92 97 70 77	
DEROULE	
<u>14 JUIN 2011</u>	
Horaires	Déroulé
10h00	Accueil à l'hôtel <i>Prise des clés de chambres et dépose de vos bagages en bagagerie.            (les chambres ne seront disponibles qu'après le déjeuner)</i> Accueil café
11h00 – 13h00	Séance plénière en salle Riviera (niveau -1)
13h00 – 14h30	Déjeuner à l'hôtel <i>(après le déjeuner vous pourrez déposer vos bagages en chambre)</i>
14h30 – 16h00	Ateliers : 1 <sup>ère</sup> partie <i>(affichage sur place des groupes et des salles)</i>
16h15 – 17h45	Ateliers : 2 <sup>ème</sup> partie <i>(affichage sur place des groupes et des salles)</i>
17h45 – 18h00	Pause
18h00 – 19h00	Synthèse des ateliers et conclusion
À partir de 19h30	Soirée barbecue sur la terrasse de bord de mer de l'hôtel
A partir de 23h00	Accès discothèque
<u>15 JUIN 2011</u>	
Horaires	Déroulé
À partir de 7h00	Petit-déjeuner
9h00 (précises)	RDV dans le hall de l'hôtel pour les activités. <i>Un bracelet à la couleur de votre équipe vous sera remis.            La plage où aura lieu les activités se situe à 200m de l'hôtel.</i>
9h15 – 11h15	Activités sur la plage *
11h15 – 12h00	Retour en chambres, check out à la réception de l'hôtel, dépose de vos bagages en bagagerie.
12h30	Départ en car pour le restaurant de plage Le Beach Croisette à Cannes
13h00 – 15h00	Déjeuner cocktail. Remise des prix à l'équipe gagnante.
15h30	Retour à l'hôtel. Reprise des bagages et départ.

**Mais si,** "y'a des sous" pour déplacer les équipes du Marché des Entreprises de toute la France pour un séminaire à Cannes !!!

**Mais si,** "y'a des sous" pour organiser deux jours de séminaire ...pour seulement 5 H de réunion de travail !!!

**Mais si,** "y'a des sous" pour héberger un séminaire dans un hôtel de luxe !!!

**Mais si,** "y'a des sous" pour organiser des "activités de plage" !!!

A choisir, les commerciaux auraient sûrement préféré la prime de 1000€ à une partie de pétanque sur la plage !

**Comment se fait-il que "y a plus de sous" quand il s'agit de récompenser le travail de tous les salariés du Groupe AG2R-ISICA-PREMIALLIANCE???**

\* les activités de plage étaient : PETANQUE/SALSA et VOLLEY/QUIZZ MUSICAL

# Avec Force Ouvrière, défendons nos accords d'entreprise

## BULLETIN D'ADHESION

NOM : .....  
 PRENOM : .....  
 ETABLISSEMENT : .....  
 DATE ET SIGNATURE : .....

A remettre à un délégué syndical FO de votre site ou à retourner par courrier à :  
 Francis GRANON (VILLETTE), Jocelyne KIMMEL (REIMS), Chantal NICOL (CHARTRES),  
 Charles MASSA (Prémalliance MARSEILLE), Corinne MIRVILLE (TOULOUSE), El Hadi RAMACHE (DOLET)

**Vous pouvez retrouver ces informations et bien d'autres sur notre site : [www.foag2r.fr](http://www.foag2r.fr)  
 Pour y accéder, tapez [www.foag2r.fr](http://www.foag2r.fr) dans la barre adresse du portail de l'intranet AG2R**